

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mardi 27 octobre 2020

MEMBRES VOTANTS PRÉSENTS

> Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est et/ou dans les établissements membres

■ **Professeurs et personnels assimilés des universités – A1**

- Stéphane JAFFARD, présent par visioconférence
- Muriel JOUGLEUX, présente par visioconférence

■ **Professeurs et personnels assimilés des autres établissements – A2**

- Emmanuel BOURGEOIS, présent par visioconférence
- Nadia HADDAD

■ **Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B1**

- Arnaud CARAYOL, présent par visioconférence
- Lucas LEVREL, présent par visioconférence (avec procuration Myrna Edith INSUA, F)
- Anne-Sophie GODFROY, présente par visioconférence

■ **Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des autres établissements – B2**

- Thierry GRANDPIERRE

■ **Représentants des autres personnels des universités - C**

- Agnès NTEP

■ **Représentants des autres personnels des autres établissements - D**

- Alain DROUET

> Représentants des usagers qui suivent une formation dans Université Paris-Est ou un établissement membre

■ **Usagers - E**

- Enora LORCY
- Caroline NGUYEN

■ **Usagers - F**

> Personnalités extérieures

- Geneviève SERT, Conseil départemental 77

> Personnalités qualifiées

- Margaux BOITARD (AP-HP), présente par visioconférence
- Stéphane JAMAIN (Inserm), présent par visioconférence
- Frank JUNG (EIVP), présent par visioconférence
- Amina SELLALI (EAV&T), présente par visioconférence

> Représentants des établissements membres

- ESIEE : Pascal JACQUIN, présent par visioconférence
- ENVA : Emmanuel BERTHENAUD
- Université Gustave Eiffel - Ifsttar : Hélène JACQUOT-GUIMBAL, Ifsttar (avec procuration de Faten HIDRI), présente par visioconférence
- UPEC : Jean-Luc DUBOIS-RANDE, présent par visioconférence
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procuration Nacima BARON, A1)

Président d'UPE : Philippe TCHAMITCHIAN (avec procuration Philippe ROY, Cap Digital)

MEMBRES REPRESENTES

- Nacima BARON, collègue A1
- Faten HIDRI, Région Ile-de-France
- Philippe ROY, Cap Digital

MEMBRES INVITES PRESENTS

> Invités de droit avec voix consultative

- Séverine MARDIROSSIAN, Secrétaire générale par intérim, par visioconférence

> Autres invités

- UPE : Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, premier vice-président
- UPE : Monika BLANC, responsable des affaires générales
- UPE : Daouda BA, responsable des affaires institutionnelles et juridiques

MEMBRES ABSENTS ET EXCUSES

- Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des autres établissements (B2) :
- Représentants des autres personnels des universités (C) : Fabrice LORRAIN
- Usagers doctorants (F) : Stéphane PRAT, Elise GONZALES
- Personnalités qualifiées : François CHAIGNON, IDRRIM
- Représentant établissements membres : Sophie MOUGARD, ENPC
- Représentant établissements membres : Clarisse LEFORT DAVID

➔ **Le président d'Université Paris-Est ouvre la séance à 14 h 20**

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 35 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 26, le quorum est atteint.

Par exception à ce qui précède et conformément à l'article R 719-68 du code de l'éducation, le conseil d'administration délibère valablement des questions budgétaires si la moitié des membres en exercice est présente. Ces délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés. Le nombre d'administrateurs présents étant de 22, le quorum physique est atteint.

1. COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 07 JUILLET 2020

Le compte-rendu de la séance du 07 juillet 2020 du Conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMUE UPE

Le Conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le règlement intérieur d'Université Paris-Est.

3. APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF N° 2 DE LA COMUE UPE

Les modifications apportées pour la deuxième fois au budget de l'établissement en cours d'exercice 2020 sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés, dans les mêmes conditions que le budget initial.

4. APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2021 DE LA COMUE UPE

Le budget initial 2021 de la Comue Université Paris-Est est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. APPROBATION DU VOLET COMMUN DU CONTRAT DE SITE 2020-2024

Le Conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le volet commun du contrat de site 2020-2024.

6. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019-2020

Le rapport annuel d'activité 2019-2020 de la Comue Université Paris-Est est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. APPROBATION DE LA DEMANDE D'EXONERATION D'UN TROP-PERÇU PAR UN EX AGENT D'UPE

Le Conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la remise gracieuse d'un montant de 1 652.45 € au bénéfice d'un ex agent d'Université Paris-Est.

8. PRESENTATION DU CALENDRIER DE TENUE DES ELECTIONS, DU CALENDRIER DES INSTANCES ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2020-2021 D'UPE

Les informations relatives au processus électoral d'Université Paris-Est, au calendrier des instances pour l'année 2021 et au programme de travail de la Comue pour l'année académique 2020-2021 sont présentées.

9. SYNTHÈSE DES CONVENTIONS DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST DE JUIN A SEPTEMBRE 2020

La synthèse des conventions de la Comue Université Paris-Est entre février et mai 2020 est présentée.

➔ **La séance est levée à 16 h 51**

Le 27 octobre 2020, à Champs sur Marne,

Philippe Tchamitchian,

Président d'Université Paris-Est

